

**Avis d'ouverture d'une enquête publique préalable à l'autorisation de suppression
du passage à niveau n°322 de la ligne de chemin de fer Toulouse-Bayonne
sur le territoire de la commune de Peyrehorade**

Par arrêté n°DCPPAT 2018-370 du 1^{er} juin 2018, une enquête publique sur le projet susvisé, d'une durée de 15 jours, est prescrite du **lundi 18 juin 2018 à 08h15** au **lundi 2 juillet 2018 à 17h30**.

Au terme de l'enquête et au regard des conclusions du commissaire-enquêteur le préfet des Landes pourra autoriser par arrêté la suppression du passage à niveau n°322 de la ligne de chemin de fer Toulouse-Bayonne, sur le territoire de la commune de Peyrehorade.

Le commissaire enquêteur désigné est monsieur Philippe FAYE, retraité de l'armée de Terre ; en cas d'empêchement, un commissaire enquêteur remplaçant pourra être nommé après interruption de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : <http://www.landes.gouv.fr/enquetes-publiques-r337.html>. Le public pourra formuler ses observations par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse électronique suivante : pref-amenagement@landes.gouv.fr en visant la mention « PN322 Peyrehorade » comme titre du courrier électronique. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet susmentionné ;
- sur support papier, en mairie de Peyrehorade, aux jours et heures d'ouverture au public (du lundi au vendredi de 08h15 à 12h00 et de 13h30 à 17h30). Le public pourra consigner ses observations et propositions directement sur le registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur ;

Les observations et propositions écrites sur ce projet peuvent également être adressées par voie postale à l'adresse suivante : Mairie de Peyrehorade, 14 rue Alsace Lorraine - 40300 PEYREHORADE, siège de l'enquête, à l'attention du commissaire enquêteur. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre d'enquête tenu à disposition au siège de l'enquête.

La commune concernée est : Peyrehorade.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie de :

PEYREHORADE:

le lundi 18 juin 2018 de 09h00 à 12h00 et

le lundi 2 juillet 2018 de 13h30 à 17h30.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Peyrehorade, en préfecture (direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial – bureau du développement local et de l'ingénierie territoriale) et sur le site internet de la préfecture des Landes à réception et pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

A PEYREHORADE le 6 Juin 2018.

L'Adjointe au Maire

Isabelle DUPONT-BEAUVAIS.

